N°: 2006-05-03
Service : Urbanisme

OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE AE 27, BOULEVARD EMILE ZOLA AUTORISATION DE DEPOSER UN DOSSIER D'INSTALLATION ET TRAVAUX DIVERS

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Naturel Urbain du Merlo, il est prévu de réaliser un parking paysagé à l'entrée du Parc, côté Boulevard Emile Zola.

La SCI VALLON FLEURY II, propriétaire de la parcelle AE 27 contiguë au bois de Merlo, accepte de céder celle-ci à la Ville.

Les conditions de la vente sont les suivantes :

- superficie : 4 252 m²
- prix d'acquisition : 25 512 € conformément à l'avis rendu par le Service des Domaines.

Compte tenu de l'intérêt que présente cette acquisition pour l'aménagement du Parc Naturel Urbain du Merlo, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter l'achat de la parcelle AE 27.

D'autre part, la réalisation d'un parc de stationnement nécessitant, en vertu de l'Article R 442-2 du Code de l'Urbanisme, l'obtention préalable d'une autorisation d'Installation et Travaux Divers (ITD), je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir m'autoriser à déposer ce dossier d'occupation des Sols.

- DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle AE 27, Boulevard Emile Zola pour un montant de 25 512 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier d'ITD préalablement à la réalisation du parking paysagé du Parc Naturel Urbain du Merlo.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET